

Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Memmie

Tél : 03.26.68.68.97

Un service pour tous, mieux vivre et agir ensemble !

**ACCOMPAGNEMENT
ACCUEIL ET ORIENTATION
ACTIONS COLLECTIVES**

**AIDES FINANCIÈRES
CONSEILS BUDGÉTAIRES
ÉCOUTE ET INFORMATION**

**INSTRUCTIONS DE DOSSIERS
PORTAGE DE REPAS**



Année 2022

Le CCAS et ses coordonnées

Le CCAS de Saint-Memmie se situe au 2 avenue le Corbusier dans un bâtiment de la mairie au premier étage.

Pour vous y rendre, présentez-vous à l'accueil de la mairie afin qu'une personne vous y oriente. Des pancartes sont également affichées à l'intérieur même des locaux de la mairie pour que vous puissiez y accéder.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h, et de 13h 30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le CCAS : Tél : 03.26.68.68.97

Mail : ccas@mairie-saint-memmie.fr !

Les partenaires

Partenaires présents lors de permanences au sein des locaux :

- Le Conseil Départemental de la Marne : l'assistante sociale (Mme Arnaud) peut vous recevoir sur rendez-vous. Tel : 03.26.69.40.95
- Conciliateurs de Justice : possibilité de permanence avec la conciliatrice de justice (Mme Creplet) sur rendez-vous.

Autres partenaires situés à Châlons-en-Champagne :

- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) au 15 rue Joseph Servas. Tel : 03.26.65.05.00
- La Mission Locale au 11 rue Saint Dominique. Tel : 03.26.68.54.02
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) au 11 rue Thiers. Tel : 03.26.65.15.15

Vous êtes confronté à des difficultés et vous n'arrivez pas à y faire face ?
Vous avez besoin de conseils, de renseignements ?
Le CCAS est là pour vous !

Le CCAS, un lieu d'écoute

Afin de vous apporter une réponse adaptée et personnalisée, nous pouvons vous informer, vous accompagner, vous conseiller, et/ou vous orienter dans le cadre :

- de démarches administratives (RSA, ASS, APL, CMU, dossier épicerie sociale, dossier surendettement, FSL, MDPH...)
- d'aides financières (loyer, gaz, électricité, assurances, cantine, titre de transport ...)
- de conseil et suivi budgétaire
- de bénévolat (participation à des actions collectives)
- d'inscriptions au portage de repas

Pour tout renseignement (hormis les portages de repas), n'hésitez pas à contacter Madame Charbonnel au 03.26.68.68.97 !

Et des actions collectives !

« **Vivre ensemble une convivialité et une solidarité intergénérationnelle** »

Nous poursuivrons après la pandémie du Covid-19 :

- Le Café-rencontre : le 2ème mardi du mois à 14h 30 à la salle de l'Alcazar. Si vous avez envie de discuter, de faire des rencontres, de participer à des jeux de société (scrabble, cartes...), de prendre un café et/ou de déguster un gâteau, cette activité est faite pour vous !
- Un Atelier informatique : le jeudi (sauf lors des congés du formateur). Cet atelier permet de se familiariser avec l'ordinateur, de s'initier aux logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint), d'apprendre à naviguer sur le Web et à travailler les photos. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas !
- Des rencontres intergénérationnelles : le lundi et le vendredi après-midi de 13h 50 à 15h 15. Lors de ces rencontres entre adultes et enfants de l'école maternelle « le Petit Prince », des jeux de société sont organisés.
- Une sortie au marché : 2 samedis par mois à 9h 30. Des bénévoles accompagnent les personnes âgées qui le souhaitent au marché de Châlons-en-Champagne, et aident à porter les cabas. Ils viennent vous chercher à votre domicile et vous y emmènent. Cela vous permet de manger bio et local !
- Des visites à domicile pour les personnes âgées (si possible) : assurées par des bénévoles, ces visites sont l'occasion pour vous de participer à des activités (jeux de cartes, promenade...) et de profiter d'un moment de convivialité et de partage tout en restant chez soi !

Pour participer à l'une de ces activités, inscrivez-vous au 03.26.68.68.97 !

Qui accompagne les jeunes

Le CCAS propose pour les jeunes un accompagnement personnalisé pour les aider à s'insérer dans la vie professionnelle avec :

- La bourse au Permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés pour financer leur permis. Celle-ci consiste à aider de 900€ soit 20 leçons de conduite. En contrepartie, vous devez vous investir dans une structure sociale ou dans une association caritative à hauteur de 60 heures, et 2 heures lors de la collecte de la Banque Alimentaire en novembre.
- Le BAFA à coût zéro si vous avez entre 17 et 22 ans. La formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) financée par le CCAS se compose d'une session générale de 8 jours, d'un stage pratique non rémunéré de 14 jours au Centre Aéré (CLSH) de Saint-Memmie, et d'une session d'approfondissement de 8 jours.
- La bourse « Coup de pouce études » réservée aux Mengeots en études postbac âgés de moins de 26 ans au 1er octobre de l'année de la demande. Celle-ci s'élève à 500€, et est accordée sous conditions de ressources et sous réserve de succès aux examens.
- La bourse Initiative Jeune pour les Mengeots de 15 à 26 ans ayant une idée, un projet individuel ou collectif à réaliser. Cette bourse pouvant aller de 50 à 1000€ consiste à soutenir les initiatives des jeunes en leur donnant un coup de pouce pour les aider à la réalisation de leur projet.

Ces prestations possèdent d'autres conditions d'attribution.

Pour bénéficier d'une de ces prestations, contactez Madame Charbonnel au 03.26.68.68.97 ou par mail : aurelie.charbonnel@mairie-saint-memmie.fr !

Portage des repas

Des portages de repas à domicile sont également proposés par le CCAS de Saint-Memmie :

- Pour les + de 60 ans et les personnes handicapées
- Du lundi au vendredi (hors jours fériés) selon vos besoins Remarque : la livraison des repas du week-end s'effectue le vendredi
- Choix possible entre deux propositions de menu pour le midi
- Possibilité pour les bénéficiaires de prendre un potage pour le soir d'un montant de 0,58€ seulement
- Repas à réchauffer, livré à domicile
- Tarifs allant de 3,92€ à 9,04€ calculés en fonction de vos revenus
- Si vous avez des allergies, ou si vous souhaitez un repas sans sel, signalez-le !

Pour en bénéficier, contactez Madame Longatte au 03.26.68.68.91 ou par mail à l'adresse suivante : gwendoline.longatte@mairie-saint-memmie.fr !